



14000979



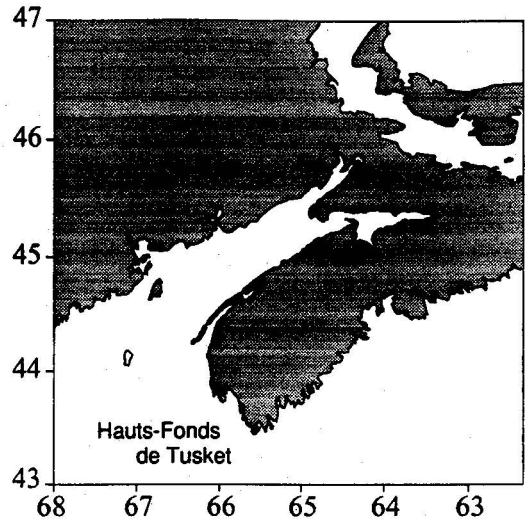
## LE BUCCIN DES HAUTS-FONDS DE TUSKET

### Renseignements généraux

L'espèce de buccin la plus commune est *Buccinum undatum*, que l'on appelle aussi bourgot, bulot ou escargot de mer. Sa coquille peut mesurer jusqu'à 15 cm de long, et c'est l'espèce qu'on capture souvent dans les casiers à homard. Le pied est tacheté de blanc et de noir. Les buccins peuvent vivre jusqu'à des profondeurs de 180 m, ou se tenir sur les petits fonds. C'est en eau profonde qu'on trouve les coquillages de plus grande taille.

Le buccin est un carnivore qui capture ses proies avec son pied. C'est un nécrophage qui se nourrit souvent de poisson mort, ce qui explique qu'il est attiré par les appâts dans les casiers à homard. Lorsque les buccins consomment des mollusques bivalves, les phycotoxines (toxine paralysante, diarrhéique, etc.) qui se trouvent dans les proies peuvent s'accumuler dans leurs tissus. On peut donc prévoir des fermetures saisonnières dues à la présence de la toxine paralysante et, si ces fermetures coïncident avec la période d'accouplement et de ponte (de mai à août), un tel régime peut être favorable au recrutement.

À la mi-mai, les buccins se rassemblent pour la reproduction, et souvent migrent vers les côtes. La ponte commence peu de temps après la copulation, et peut durer jusqu'à la fin du mois d'août. En moyenne, une femelle pond 340 000 oeufs à la fois, en une masse, et le nombre de masses d'oeufs produites par chaque femelle est inconnu. Les embryons se développent dans les oothèques et éclosent après 5 à 8 mois, de la fin de l'automne à la fin de l'hiver. Un pour cent seulement des oeufs éclosent, de sorte qu'environ 3 700 jeunes émergent d'une seule masse d'oeufs. Il n'y a pas de phase larvaire planctonique, ce qui signifie que la dispersion est limitée. Le développement des gonades commence immédiatement après la ponte chez les femelles.



Suite...

Le buccin fait l'objet de petites pêches localisées dans le golfe du Saint-Laurent et près de Terre-Neuve. Dans la région du Québec, la politique de délivrance des permis limite l'effort en fixant un nombre de casiers (100 par permis), un volume maximum pour le casier (volume externe < 0,3 m<sup>3</sup>), des restrictions géographiques et des limites concernant les permis. On envisage actuellement de développer la pêche du buccin en Nouvelle-Écosse.

### La pêche

Il n'existe pas à l'heure actuelle de pêche dirigée du buccin, mais des permis exploratoires pourraient être délivrés en 1996.

### État de la ressource

En l'absence de pêche, on ne dispose pas de données sur l'état de la ressource. Une pêche expérimentale a toutefois été menée en octobre 1995 dans la baie Lobster sur les hauts-fonds de Tusket, et cette campagne a permis de recueillir des renseignements préliminaires. Les buccins ont été pêchés avec des casiers à homard modifiés, c'est-à-dire dont l'ouverture avait été lacée pour empêcher l'entrée des gros homards. Le hareng congelé a servi d'appât, et on le relevés après 1 à 3 heures. Les casiers ont été mouillés dans

**Distribué par le:** Bureau du processus de consultation de la Région des Maritimes, ministère Pêches et des Océans, C.P. 1006, Succ. B105, Dartmouth (Nouvelle-Écosse.), Canada B2Y 4A2. Téléphone: 902-426-8487. C. élec.: d\_geddes@bionet.bio.dfo.ca.

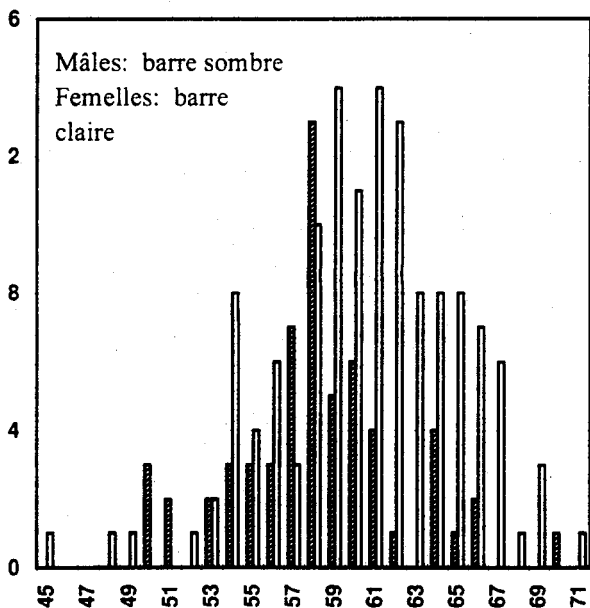
An English version is available on request at the above address.

juillet 1996

5 à 8 brasses d'eau dans des régions connues pour abriter des buccins, d'après les observations faites pendant la pêche printanière au homard. Les casiers étaient installés en filières de 4 à 6, espacés d'une centaine de pieds. Sur une période d'un mois, on a effectué 26 pêches.

Le **taux de capture** sur les hauts-fonds de Tusket était extrêmement variable. Sur 27 % des filières, il y avait zéro ou un buccin, et un autre groupe de 27 % contenait plus de 100 coquillages à chaque relevage. Les taux de capture les plus élevés ont été obtenus à trois endroits précis, ce qui permet de penser que la répartition de l'espèce est extrêmement concentrée.

Les buccins de petite taille (< 50 mm) étaient très peu nombreux dans les captures de la pêche expérimentale en octobre. Il est nécessaire de poursuivre les recherches sur la distribution, les préférences en matière d'habitat et la capturabilité des buccins de petite taille.



Distribution de la fréquence de la hauteur des coquilles à partir de 20 pêches au casier dans la région des hauts-fonds de Tusket.

Les données préliminaires sur les buccins de la région de la baie Lobster (île Tusket) du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse indiquent que la **distribution par taille** et la **production de chair** sont nettement différentes de ce qui a été signalé pour le golfe du

Saint-Laurent. La hauteur maximale de la coquille (71 mm) dans l'échantillon de l'île Tusket était de 20 mm inférieure à celle que signalent les études menées sur la côte nord du Nouveau-Brunswick. Le poids de la coquille est considérablement plus grand que ce qui a été signalé pour des buccins de 60 mm du Golfe ou du rivage néo-brunswickois de la baie de Fundy. Dans la région des hauts-fonds de Tusket, la hauteur de la coquille d'un animal dont le pied pèse 15 g serait d'environ 80 mm. Ce poids est considéré comme la masse minimum pour la commercialisation. La taille des buccins de la région de l'île Tusket est donc trop faible pour les marchés établis.

Les femelles sont nettement plus grosses que les mâles, et plus lourdes en poids total à une taille donnée. Cette différence est due au fait que leur coquille est plus lourde, de même que leurs tissus mous, mais ce n'est pas le cas du pied (chair). Le poids du pied (produit commercialisable) ne diffère pas entre les sexes à une taille donnée.

Les buccins sont carnivores et se nourrissent de mollusques bivalves ainsi que de charogne. Ils sont la proie de la morue, de l'aiguillat, des crabes, des étoiles de mer et des homards. *Buccinum* est en concurrence avec d'autres espèces de gastropodes comme *Neptunea decemcostata* et *Colus stimpsoni*, qui sont vénéneuses et donc non commercialisables.

D'autres espèces sont capturées dans les casiers à buccins : oursins, bernard-l'ermite, homard, chabots, crabe des neiges, loquette, holothurie et baudroie.

### Perspectives

Plusieurs aspects de la biologie de cette espèce appellent une approche prudente sur le plan de la gestion. La distribution semble extrêmement concentrée, au moins pendant l'expérience de pêche d'octobre. Les buccins semblent former de petits stocks adaptés localement, et des zones de gestion locale pourraient constituer des unités correspondant à la nature de la ressource. Il se peut que la ressource ne soit pas assez importante pour pouvoir soutenir une pêche dirigée durable, et c'est peut-être comme prise accessoire de la pêche au homard que cette espèce pourrait être le plus efficacement exploitée. Les prises accessoires de homard intéressent la plupart des zones, et le plan de gestion devrait prévoir une répartition égale de l'effort pour éviter la surpêche des regroupements de buccins.

Il est nécessaire de recueillir des données biologiques complémentaires sur différentes populations de la côte atlantique avant de recommander une stratégie optimale de pêche pour cette espèce.

*Pour obtenir de plus amples renseignements,*

communiquer avec :

D<sup>r</sup> Ellen Kenchington

Division des pêches des invertébrés

Direction des sciences

Ministère des Pêches et des Océans

C.P. 550, Halifax (Nouvelle-Écosse)

B3J 2S7

Téléphone : (902) 426-2030

Télécopieur : (902) 426-1862

C. élec. : Kenchington@bionet.bio.dfo.ca

*Références*

Kenchington, E.L. et M.J. Lundy. 1996. A Summary of a Whelk (*Buccinum undatum*) Test Fishery in the Tusket Island Area of Southwest Nova Scotia with a Review of Biological Characteristics Relevant to the Development of this Resource. *DFO Atl. Fish. Res. Doc.* 96/12, 12 pp.